

BAC PROFESSIONNEL ASSP

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

Option : en structure

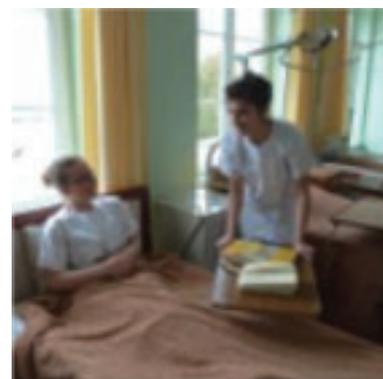
QUEL SERA MON METIER AVEC CE BAC PROFESSIONNEL ?



L'option «en structure» prépare le futur professionnel à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.

SES MISSIONS :

- Respecter et mettre en œuvre des protocoles d'hygiène
- Participer aux plans de prévention des établissements Sanitaires et Sociaux, à des actions d'éducation à la santé
- Accompagner des personnes au sein des structures (soins, distributions de repas, toilettes ...)
- Etre à l'écoute des personnes accueillies
- Assurer les protocoles de soins



LA FORMATION :

Au cours des 3 années de formation, les élèves effectuent 22 semaines de stages pratiques en milieu professionnel.

- en 2nde : 6 semaines en structures
- en 1ère et Terminale : 16 semaines (4x4) dont 12 semaines en établissement de santé ou structure médico-sociale accueillant des adultes non autonomes

CONTENU DE LA FORMATION :

Domaine professionnels :	Domaines généraux :
Communication Relation	Français
Services à l'utilisateur	Histoire - Géographie
Ergonomie-soins	Education civique
Education à la santé	LV : Anglais, Espagnol
Sciences médico-sociales	Mathématiques
Nutrition / Alimentation	Sciences physiques et chimiques
Biologie	Arts appliqués - Cultures artistiques
Microbiologie appliquée	

POURSUITES D'ÉTUDES :

- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, d'Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
- BTS ESF (Économie Sociale et Familiale)
- BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)



Partenariat avec le lycée professionnel Marie Immaculée de Nancy

Classe externalisée d'un groupe d'élèves Déficients Auditifs au sein du lycée avec inclusion partielle en fonction des disciplines théoriques et pratiques : accompagnement par un enseignant spécialisé pour jeunes sourds.



Institut des Sourds de la Malgrange